

Conditions Générales de Vente Galéo'pH

Les délais de livraison s'entendent à titre indicatif et, en cas de retard, ne peuvent donner lieu à annulation de commande ou à indemnité. Nous déclinons toutes responsabilités pour les détériorations, pertes, vols ou incendies, épidémies et tous les cas de force majeure suspendent les marchés pendant toute la durée de l'interruption et dégagent complètement notre responsabilité. Nous livrons partout en France. Pour les livraisons à l'étranger, nous consulter.

Nos marchandises, même vendues franco, voyagent toujours aux risques et périls du destinataire et doivent faire l'objet d'une réclamation écrite et recommandée auprès du transporteur dans les trois jours qui suivent la livraison. Les réclamations concernant la qualité de la marchandise, à l'exclusion de tous litiges de transport, devront être faites immédiatement s'il s'agit de défaut apparent. Toutes les réclamations, pour quelque cause que ce soit, devront être effectuées dans les 8 JOURS de la livraison. Passé un délai de 8 jours maximum, après livraison, aucune réclamation non transmise à la Société par lettre recommandée avec accusé de réception ne sera prise en considération.

Les prix hors taxes sont révisables ou pourront être indexés à tout moment en fonction de l'évolution des prix des matières premières. Le paiement des marchandises se fait à la commande. Aucune condition particulière et dérogatoire au droit commun ne sera opposable aux parties si elle n'a pas été acceptée par écrit. Le seul fait de passer commande implique l'acceptation expresse et sans réserve de chacune des clauses contenues dans ces conditions générales de vente.

Pour toute commande qu'elle nous parvienne directement ou par l'intermédiaire d'un représentant, nous ne sommes engagés que dans la mesure où elle aura fait l'objet d'une confirmation expresse et écrite de notre part.

Le vendeur se réserve le droit de demander des garanties particulières en cas de paiement ou d'insolvabilité notoire (état de protêt, privilèges et nantissement pris par l'acheteur). En cas de non-paiement de nos factures à la date d'échéance, les sommes dues porteront intérêt de plein droit et sans mise en demeure aux taux des avances de la BANQUE DE FRANCE majoré de 2 points, sans que cette clause nuise à l'exigibilité de la vente. En outre, tout retard de paiement entraîne de plein droit, à la charge de l'acheteur, une indemnité à titre de clause-pénale égale à 1 fois et demi le taux d'intérêt appliqué au montant de la facture impayée. Les dommages et intérêts dus à ce titre sont ainsi fixés à titre forfaitaire et irrévocable. Ils s'imposeront aux parties qui écartent en conséquence l'application de l'article 1231 du Code Civil. Tous les frais de contentieux pour impayé seront à la charge du débiteur. En cas de litige, attribution de juridiction est faite aux tribunaux de notre siège.

Le vendeur ou ses ayant droits se réserve la propriété des marchandises livrées par lui jusqu'au paiement intégral du prix. En cas de non-paiement, la restitution des marchandises pourra résulter, soit d'une mise en demeure recommandée, soit d'un inventaire contradictoire. L'acheteur ne pourra s'y dérober et devra s'exécuter sous huitaine.

Coordonnées de l'entreprise :

Galéo'pH est fabriqué et commercialisé par la société

Rue des Douves 22210 LA CHEZE

Tél : 09.79.73.78.86

N° SIRET : 51421173900016

@XeLvet

Mail : contact@galeoph.com

Site : www.galeoph.com

Code APE : 4639B

Partie réservée à l'entreprise :

Date réception bon de commande	
Numéro de chèque	
Date routage marchandise	
Transporteur	
Numéro bon routage	